



Commission
européenne

Soutenir les réformes au

LUXEMBOURG

DG REFORM

Février 2021

Depuis 2017, la Commission Européenne a apporté son expertise pour contribuer à la conception de plus de 1 000 projets de réforme dans les 27 États membres dans le cadre du Programme d'Appui à la Réforme Structurelle. A partir de 2021, L'instrument D'appui Technique (TSI), qui succède à ce programme, continue de soutenir les réformes en mettant l'accent sur la transition écologique et numérique. Le TSI peut également soutenir l'élaboration et la mise en œuvre des plans pour la relance et la résilience des États Membres.



NOUVEAU PROJET DANS LE CADRE DU TSI 2021

Au cours du premier cycle du TSI, la Commission soutiendra le Luxembourg dans un projet concernant la préparation, la production et suivi de la qualité des données et des statistiques.

PROJET

Le nouveau projet est le suivant:

→ Twitter: @EU_reforms #TSI



La modernisation de la
production et de la diffusion des
statistiques officielles



4

PROJETS

PROJETS DE RÉFORME ACHEVÉS ET EN COURS

Le Luxembourg a bénéficié à ce jour du financement des 4 projets au titre du prédécesseur du TSI, à savoir le Programme d'Appui à la Réforme Structurelle (SRSP). Cet appui a porté sur un large éventail des domaines d'action, notamment les infrastructures numériques, l'éducation, les statistiques, la fiscalité et la comptabilité publique. Voici un exemple de projet de réforme couronné de succès:



➔ Examiner diverses options relatives à un nouveau cadre de comptabilité budgétaire et d'information financière

La Commission européenne a aidé le Luxembourg à évaluer la faisabilité d'une transition vers un nouveau cadre de comptabilité budgétaire et d'information financière. Le programme a offert une expertise pour l'examen du cadre actuel, notamment des recommandations et des conseils pratiques détaillés concernant l'introduction de la comptabilité en droit constaté dans l'administration centrale et d'autres entités publiques concernées. Grâce à ce projet, le Luxembourg a renforcé sa connaissance des règles actuellement en vigueur et relevé des divergences avec les normes comptables internationales et européennes.

